

Paris lance la 3^{ème} édition de l'appel à projets « Cap sur l'économie circulaire ! »

Antoinette Guhl, adjointe à la Maire de Paris, lance la 3^{ème} édition de l'appel à projets « Cap sur l'économie circulaire ! » pour soutenir des projets développant des solutions innovantes sur le territoire parisien. Un dispositif qui a déjà fait ses preuves.

Depuis le début de la mandature, Paris soutient l'émergence, la structuration et le développement d'initiatives circulaires. Ces projets sont incontournables pour une ville-monde telle que Paris. Ils construisent la cité de demain, sont porteurs d'innovation sociale, offrent un vrai potentiel de création d'emplois et sont une réponse aux enjeux écologiques et sociaux.

En juillet 2017, la Ville de Paris a adopté à l'unanimité son 1^{er} plan économie circulaire, poursuivant la transformation de l'économie de son territoire.

Dès 2016, à la suite des Etats Généraux de l'Économie Circulaire, Antoinette Guhl, a créé l'appel à projets « Cap sur l'économie circulaire ! ». Le succès des deux premières éditions a démontré l'intérêt du dispositif et la vitalité des idées à Paris. Pour l'édition 2018, l'objectif est de soutenir le développement de projets innovants axés sur les thématiques de la consigne en vue de réduire l'usage d'emballages jetables à usage unique, et de la sensibilisation, l'éducation et la formation en économie circulaire à Paris.

Le 14 mars, Antoinette Guhl a donc lancé la 3^{ème} édition de l'appel à projets « Cap sur l'économie circulaire ! ». Les candidatures doivent être déposées avant le 17 avril. Lors de la sélection, trois critères seront particulièrement pris en compte : le caractère innovant, la dimension participative et le service rendu aux Parisiens.

Un comité de sélection se réunira avant l'été pour désigner les lauréats.

Plus d'infos sur l'appel à projets [ici](#)

Contact presse : Simon Le Boulaire / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr